



A1. REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE

Dale Rudderham
Conseiller principal d'approvisionnement
Opérations immobilières, AAO
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G2

Téléphone : 343-203-1522
Courriel : realproperty-contracts@international.gc.ca

MODIFICATION No.001

**Demande de propositions (DP)
Soumission conforme la plus basse**

pour

L'exécution des travaux décrits dans
l'Appendice « A » – Énoncé des travaux de
l'avant-projet de contrat.

A2. TITRE Révision des refroidisseurs à vis York à Haut-commissariat du Canada, New Delhi, INDE - MODIFICATION No.001		
A3. NUMÉRO DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES 20-163673	A4. NUMÉRO DE PROJET AWF20513	A5. DATE 18 février 2020
A6. DOCUMENTS DE LA DP <ol style="list-style-type: none"> 1. Page de titre de la Demande de propositions (DP) 2. Exigences relatives aux soumissions et évaluation de celles-ci (Partie I) 3. Proposition de prix (Partie II) 4. Directives générales (Partie III) 5. Énoncé des travaux (Appendice « A ») 6. Ébauche du Contrat ci-joint <p>En cas d'incompatibilité, d'incohérences ou d'ambiguïté dans le libellé de ces documents, le document qui apparaît en tête de la liste ci-dessus prévaudra.</p>		
A7. LIVRAISON DE LA PROPOSITION <p>Pour que la proposition soit valable, elle doit être reçue au plus tard à 14 :00 HRS, le 25 février, à Ottawa (Ontario), appelée dans le présent document « date de clôture ».</p> <p>Seules les propositions soumises par voie électronique seront acceptées; seules les pièces jointes seront examinées, à l'exclusion des liens menant à un site Web ou à un service de stockage en ligne.</p> <p>Les propositions soumises par voie électronique doivent être expédiées uniquement à l'adresse de courriel suivante:</p> <p>Courriel : realproperty-contracts@international.gc.ca Numéro de l'appel d'offres : 20-163673</p> <p>Il convient de noter qu'il est interdit de transmettre des copies des propositions soumises par voie électronique à une autre adresse ou à une autre personne. En cas de non-respect de cette exigence, la proposition entière sera déclarée non conforme et ne pas être prise en considération.</p> <p>La taille des courriels ne peut pas dépasser 10 Mo. Les propositions électroniques doivent comporter deux (2) fichiers distincts (de préférence en format PDF). La première pièce jointe doit être intitulée « proposition technique ». La deuxième pièce jointe doit être intitulée « proposition financière ».</p> <p>En cas de non-respect de cette exigence, la proposition entière</p>		
A8. PROPOSITION DE PRIX Toute l'information exigée à la section ES3 doit apparaître à la Partie II – Proposition de prix SEULEMENT, et être placée dans une enveloppe séparée, scellée et marquée « Proposition de prix ». En cas de non-respect de cette exigence, la proposition entière sera déclarée non conforme et ne sera pas prise en considération.		
A9. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS Toutes les demandes de renseignements ou questions concernant la présente DP doivent être présentées par écrit au représentant du Ministère, au plus tard sept (7) jours civils avant la date et l'heure de clôture, afin d'accorder suffisamment de temps pour y répondre.		
A10. LANGUE Les propositions seront présentées en anglais ou en français.		
A11. DOCUMENTS DU CONTRAT L'avant-projet de contrat que le soumissionnaire sélectionné sera tenu d'exécuter est incorporé dans la présente DP. On conseille aux soumissionnaires de l'examiner en détail et d'indiquer au représentant du Ministère toutes les clauses problématiques, conformément au point A9 – Demandes de renseignements. Sa Majesté se réserve le droit de n'apporter aucune modification aux documents du contrat.		
A12. CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES (S'IL Y A LIEU) n/a		

MODIFICATION NO. 001

CET AMENDEMENT EST PUBLIE POUR DIFFUSER LES QUESTIONS ET REPONSES COMME SUIV:

1. QUESTIONS ET REPOSE PARTIE1:

Q1. J'espère que les offres techno-commerciales doivent envoyer le fichier PDF uniquement à realproperty-contracts@international.gc.ca et aucune copie papier n'est requise.

R1. Pas de copies papier, envoyez seulement 2 fichiers pdf (soumission technique + soumission financière) à realproperty-contracts@international.gc.ca

Q2. J'espère que nous pourrions facturer et expédier le matériel / services directement de notre bureau / entrepôt de l'Inde au haut-commissariat du Canada, campus de New Delhi.

R2. Oui. Les factures et le matériel peuvent être adressés et expédiés directement au haut-commissariat du Canada à New Delhi.

Q3. J'espère que nous pourrions soumettre un devis et augmenter la facture dans la devise INR conformément aux taxes applicables régies par la fiscalité indienne.

R3. Conformément à la section II - Proposition de prix: «Tous les montants doivent être en INR»

Q4. Nos conditions de paiement standard avec HCC sont 100% à l'avance. J'espère que la même chose s'appliquerait également à ce travail.

R4. Les conditions générales (CG20) du projet de contrat indiquent les conditions de paiement.

Q5. J'espère que nous devons soumettre une copie remplie et signée du formulaire nommé: Section II - Proposition de prix avec notre devis.

R5. Section II - La proposition de prix doit être utilisée pour le prix. Vous pouvez joindre d'autres devis, mais seules les valeurs indiquées sur la proposition de prix seront utilisées dans l'évaluation et l'attribution.

Q6. J'espère que nous pourrions mentionner les écarts aux conditions générales (le cas échéant) dans des annexes distinctes lors de la soumission de notre offre.

R6. Non, vous ne pouvez pas mentionner d'écarts par rapport aux CG dans votre offre. Les écarts par rapport aux CGV rendront votre offre non conforme.

Q7. Veuillez partager toute autre information importante si nous l'avons manquée ici.

R7. Tous les renseignements sont affichés sur le Système électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG) - <https://buyandsell.gc.ca/procurement-data/tender-notice/PW-20-00903268>

Q8. Les techniciens doivent-ils détenir une certification spécifique lorsqu'ils travaillent en Inde??

R8. Aucune certification spécifique n'est requise. Reportez-vous à l'énoncé des travaux / objectifs - «Tous les travaux de réparation et de révision doivent être effectués par du personnel de service formé, qualifié et approuvé par les OEM, conformément à la procédure d'utilisation standard recommandée par les OEM».

Q9. Les refroidisseurs York sont-ils dans le sol canadien?

R9. Les refroidisseurs York sont situés sur le site du haut-commissariat du Canada en Inde. La propriété est considérée comme un sol canadien.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMENTRENT LES MEMES